



LUTTE DES MA FRANCE AULNAY :
LA JUSTICE DÉBOÛTE LE MANDATAIRE !
LE SITE CONTINUERA D'ÊTRE OCCUPÉ PAR DES SALARIÉS !
CE N'EST PAS DANS LES TRIBUNAUX
QUE SE RÈGENT LES CONFLITS SOCIAUX :
DES NÉGOCIATIONS !

Depuis le 16 avril 2024 les salariés de MA France Aulnay multiplient les initiatives de lutte pour obtenir des propositions de reclassement et l'ouverture de nouvelles négociations avec les protagonistes de la liquidation scandaleuse de leur entreprise : MA France, CLN (principal actionnaire de l'usine d'Aulnay), et Stellantis (à la fois client quasi unique, fournisseur de toute la matière première et propriétaire de la majeure partie de l'appareil de production). Plus de 400 (dont 280 CDI) ont perdu du jour au lendemain leur travail, pour cause de stratégies financières qui privilégient les actionnaires contre les salaires.

Les salariés de la dernière usine de la filière automobile du 93 se battent et reçoivent un soutien populaire important, ainsi que l'appui de l'ensemble des député-es du 93 et de très nombreux élus locaux de tout le spectre politique. C'est bien la Seine Saint-Denis qui se mobilise pour défendre l'appareil productif, l'industrie, l'emploi de son territoire !

Au lieu de revenir à la table des négociations, les acteurs de cette liquidation financière, multiplient les mauvais coups : procédures judiciaires, utilisation d'entreprises de sécurité pour casser le piquet de grève, provocations... Mais rien de tout cela n'a pu entamer la détermination des salariés à faire valoir leurs droits !

Le mandataire a ainsi engagé une procédure en référé visant 4 salariés élus CGT, en les accusant de bloquer le déménagement de leur outil de travail avec, à la clef, la menace d'une astreinte de 1000 euros par jour s'ils continuaient de demeurer dans leur usine. Le rendu du jugement du 13 novembre est un nouveau camouflet pour ce liquidateur ! Dans celui-ci, la justice rappelle que les salariés protégés non licenciés ont le droit de demeurer sur le site pour exercer leur fonction syndicale. Des salariés protégés qui continueront de tenir des permanences pour conseiller leurs nombreux collègues de MA France plongés dans des difficultés administratives et sociales suite à la mise en faillite de leur entreprise.

Une usine qui accueille toujours des travailleurs est une usine qui n'est pas encore morte !

Les revendications sont toujours sur la table. Des responsables de Stellantis, lors d'une médiation organisée par le ministère de l'industrie, ont péniblement suggéré une ouverture pour une éventuelle sortie par le haut de ce conflit, sans la moindre officialisation concrète. Les salariés demeurent ouverts à la discussion, et rappellent qu'ils ne lâcheront pas sur le respect de leur dignité ouvrière.

Par ailleurs la CGT déclare le site comme « **bien commun industriel** ». Les atouts de cette zone d'activité, en lien avec les mutations industrielles à l'œuvre, appellent l'implication de la puissance publique pour redonner un nouvel élan à cette usine. Des projets, notamment dans le cadre de la construction d'une filière de recyclage industriel, peuvent trouver toute leur pertinence sociale, environnementale et économique à Aulnay au cœur du 93 !

Le 14 novembre 2024

COMMUNIQUÉ